Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Campus CCI Avignon : que faire sans Parcoursup ?



Les écoles du Campus de la CCI de Vaucluse ouvrent leurs portes aux jeunes en recherche d'orientation et aux personnes en reconversion, samedi 18 juin de 9h à 15h, au Campus de la CCI de Vaucluse à Avignon.

Les premiers résultats de Parcoursup viennent d'être publiés et bon nombre de jeunes se trouvent désœuvrés. Cette période est particulièrement anxiogène pour les parents qui peinent à comprendre les règles de la plateforme. Afin d'offrir de nouvelles perspectives à ces familles, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse rappelle qu'elle dispense sur son campus à Avignon plus de 30 formations du CAP au Bac +5, dans des secteurs qui recrutent, la plupart accessibles sans Parcoursup.
Les écoles du Campus de la CCI de Vaucluse, l'Ecole Hôtelière d'Avignon, Sud Formation Santé, Kedge Business School, Compta gestion et le CFA de la CCI de Vaucluse organisent une journée portes ouvertes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

à destination des jeunes en recherche d'orientation (collégiens, lycéens, étudiants…) et des personnes en reconversion.
L'objectif de cette journée portes ouvertes : informer, aider à l'orientation et à l'insertion professionnelle.
« Notre mandature travaille sur plusieurs axes forts dont la finalité est de faciliter l'employabilité et l'emploi, explique Céline Laget, Présidente de la commission 'Education et prospective' de la CCI de Vaucluse. Nous souhaitons notamment valoriser le monde de l'entreprise, ses secteurs et ses débouchés auprès des jeunes, des salariés et des demandeurs d'emploi afin de les guider vers les secteurs porteurs. »



Céline Laget, présidente de la commission 'Education et prospective' et Florence Hertel, directrice 'Front office' de la CCI de Vaucluse.

Plus de 30 formations du CAP au BAC +5
Restauration, commerce, management, comptabilité, santé, orthopédie, diététique, social, ingénierie informatique… la CCI propose des formations en temps plein ou en alternance via son CFA (Chambre de formation d'apprentis).
Le CFA comprend quatre pôles : un pôle hôtellerie restauration, un pôle commerce et comptabilité-gestion, un pôle santé et social, ainsi qu'un pôle ingénierie informatique.

Au programme

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Visite du campus, des écoles et de la résidence étudiante. Entretiens avec les professeurs et les responsables pédagogiques, conseil sur les choix de formation, en temps plein ou en alternance. 'Plancha Party' dans les jardins du Campus. De nombreuses animations sont également prévues : dégustation de smoothies 'healthy', quizz sur la sécurité informatique, découpes artistiques et sculptures sur fruits et légumes frais…

Informations pratiques : s**amedi 18 juin de 9h à 15h, Campus de la CCI, allée des Fenaisons à Avignon. Entrée libre ou sur rendez-vous sur campus.vaucluse.cci.fr**

Le BTP doit faire face à une flambée des prix des matériaux



La guerre en Ukraine a servi de révélateur à un mouvement de fonds entamé depuis de nombreux mois : l'augmentation des approvisionnements en matières premières ainsi que la hausse des prix de l'énergie. Une situation qui met en péril l'ensemble du secteur du BTP dont les représentants de la Fédération du BTP 84 et de la Capeb de Vaucluse sont venus tirer la sonnette d'alarme à l'invitation du président de la CCI de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

« Bien sûr nous ne sommes pas la seule industrie touchée, mais cela impacte fortement notre activité », constate à regret Christian Pons, président de la Fédération du BTP de Vaucluse.
Il faut dire qu'après 2 ans de Covid le secteur s'était mis en ordre de bataille pour faire face à la reprise économique tant espérée. La flambée des prix de l'énergie et des matières premières a depuis remis en cause les perspectives de croissance tant espérée jusqu'alors.
« Cela fait 3 mois qu'il y a une forte inflation même si cela commencé depuis 1 an déjà, poursuit le président de la Fédération du BTP. A part le bois, le carrelage ou les tuiles par exemple, il n'y a pas réellement de pénurie mais plutôt une telle demande, de la Chine et des Etats-Unis notamment, que les prix explosent tout comme les délais de livraison. Tout cela était déjà présent avant le conflit en Ukraine qui a eu un effet aggravant. Il ne faut donc pas croire que tout vient de cette guerre même si cela a déclenché une vraie crise dans l'énergie. » Ainsi, si l'augmentation des prix se montait à +2% en 2021, elle s'élève déjà à +9% depuis le début de l'année.

Prix des matériaux : c'est la tuile…
+10% en janvier puis +15% en mars pour les tuiles, +20% au premier trimestre pour le carrelage tout comme +50% pour les treillis soudés, +9% pour les parois de douche, +15% pour le PVC, +28% pour l'alu, +15% pour le bois, +15% pour le béton, +40% pour les enrobés ou bien encore +27,4% pour une porte en 12 mois… Des travaux publics au second œuvre en passant par le gros œuvre, tous les familles du BTP sont donc touchées par ces hausses.
« Quand on parle de ce type d'augmentation il est toujours difficile de cerner l'impact sur les chantiers, explique Christian Pons. Cependant, on peut estimer aujourd'hui que cela entraîne, tous travaux confondus, un surcoût compris entre 8% et 12% du prix de vente d'une maison par exemple. »
Une situation intenable pour des entreprises dont les marges sont actuellement comprises entre 0% et 3%.
« Ce n'est pas possible de travailler à perte alors que les trésoreries ont été asséchées par deux ans de Covid », s'alarme le président de la Fédération du BTP 84 qui demande notamment le prolongement du PGE (Prêt garanti par l'Etat).
Outre les matériaux, le secteur espère également des aides pour aussi faire face aux hausses des coûts de l'énergie, du carburant, des transports… Dans ce contexte d'incertitude difficile de se projeter en raison d'une validité des devis de plus en plus courte et des grilles tarifaires sans visibilité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



De gauche à droite : Daniel Leonard, vice-président de la Fédération du BTP84 et président de la branche TP, Christian Pons, président de la Fédération du BTP84, Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse, ainsi que Philippe Herzog, président de la Capeb de Vaucluse et représentant de la Chambre de métiers et de l'artisanat 84, ont évoqué les problématiques de la filière de la construction particulièrement frappée par la hausse des prix et les difficultés d'approvisionnement.

Des devis sans prix

« Beaucoup continuent de travailler en perdant de l'argent, regrette pour sa part Philippe Herzog, président de la Capeb 84 (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) et représentant de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse. Il y a un vrai problème de rentabilité, il faut désormais compter 30% du montant des matériaux dans le devis. Ces coûts changent tellement que certains professionnels reçoivent des devis sans prix qui seront établi lors de la livraison ! Même, la palette est devenue payante maintenant. »

Et les professionnels vauclusiens du BTP, qui représente plus de 2 000 entreprises et plus de 12 000 emplois dans le département, de dénoncer en chœur les limites de la mondialisation pour expliquer cette

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

situation.
« Il y a un problème de spéculation, tout particulièrement avec l'énergie, dénonce Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse. Il faut donc réintroduire la fabrication en France pour être moins dépendant de ces fluctuations. Le plan de relance du gouvernement devrait ainsi permettre de relancer la ré-industrialisation du pays. »

> « Il s'en est fallu de peu que Carpentras se retrouve sans eau.»
>
> *Christian Pons, président de la Fédération du BTP de Vaucluse*

Pour illustrer cette problématique, le président du BTP prend l'exemple de la conduite d'eau de grand diamètre qui a cassé à Carpentras il y a quelques jours. « Il a fallu toute la solidarité des entreprises locales pour trouver les tuyaux nécessaires à la réparation car il n'y avait pas les matériaux chez les fournisseurs. Il s'en est fallu de peu que Carpentras se retrouve sans eau. Cet évènement devrait d'ailleurs inciter les collectivités à engager une réflexion sur la création de 'stock stratégique' afin de faire face à ce type d'incident. »

Quelles perspectives et quelles solutions ?
« Nous sommes tous menacés si nous ne parvenons pas à stabiliser la situation, prévient Christian Pons. Les 'petits' résistent mieux mais les PME et les 'gros' peuvent être laminés en seulement quelques mois. »
Une des réponses passe par l'adaptation de la réglementation des prix dans le cadre des marchés publics. Exit donc les « prix ferme et non-révisable ».
« Il faut pouvoir actualiser les prix, prévoir une clause d'imprévisibilité (ndlr : pour que les maîtres d'ouvrage participent aux éventuels surcoûts des matériaux) et geler les pénalités de retard », réclament les professionnels et artisans du BTP de Vaucluse.
Un début de réponse a déjà été apporté avec la nouvelle circulaire du 30 mars 2022 relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières. L'Insee calcule également les indices tous les 45 jours, et plus tous les 90 jours, afin d'être plus réactif sur les prix.
La Capeb et la Fédération du BTP demandant aussi la chasse aux offres 'kamikazes' avec des propositions anormalement basses provenant de gens « qui ne respectent pas les critères sociaux ». Mais tout cela concerne les marchés publics.
Côté privé, « c'est porte close, regrette Christian Pons. Les grands promoteurs nous disent 'on a déjà vendu, on ne peut rien faire'. Cela peut pourtant entraîner l'arrêt des programmes si personne ne fait l'effort de compenser une partie des surcoûts. »

> « Il faut faire émerger une intelligence locale. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Philippe Herzog, président de la Capeb 84

En finir avec les guerres de clocher

« Aujourd'hui, tout est ralenti, s'inquiète le président de la CCI de Vaucluse. Il y a d'abords eu les présidentielles, puis la nomination du nouveau gouvernement et après il y aura les législatives et les vacances. Tout sera vraiment opérationnel en septembre et au final on aura 'cramé' 2022. »

« Il faut faire émerger une intelligence locale pour répondre à ces problématiques », complète le président de la Capeb 84 qui espère « que les aides publiques seront à la hauteur des enjeux de la rénovation énergétique. »

« Dans tous les cas, il faudra être unis, les fédérations et les entreprises, comme c'est le cas aujourd'hui avec la Capeb et la Fédération du BTP, se félicite Gilbert Marcelli. Les guerres de clocher c'est terminé ! Il faut que nous soyons tous alignés autour des mêmes objectifs avec la Région Sud et le Conseil départemental de Vaucluse également. »

CCI : deux rendez-vous formations pour les entreprises de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Le jeudi 14 et 19 avril, deux formations sont organisées à destination des entreprises par la CCI Vaucluse (Chambre Commerce et Industrie Vaucluse).

La première formation qui se tiendra jeudi 14 avril est une réunion d'information organisée dans le cadre des Matinales de la Création, en partenariat avec l'Organisme de Gestion Agréé Méditerranée. Elle portera sur les fondamentaux de l'accueil client afin de sensibiliser les porteurs de projets (créateurs et repreneurs) et les dirigeants d'entreprise de tous secteurs d'activité aux principes fondamentaux de l'accueil de la clientèle. Entre autres, les sujets abordés seront la communication verbale et non verbale et l'identification des sources de malentendu. Une formation gratuite qui prendra place de 9h30 à 12h.

Les 'Mardis de la création'
La seconde formation au coût de 25€ se déroulera mardi 19 avril à l'occasion des 'Mardis de la création', un rendez-vous bimensuel de sensibilisation organisé par la CCI Vaucluse destinées aux futurs créateurs ou repreneurs d'entreprises. Objectif : « arborer les questions à se poser pour réussir son projet : financements, formes juridiques, statut de micro-entreprise, développement commercial… ». Cette formation prendra place de 13h30 à 17h30 et est limitée à 8 personnes maximum.

Jeudi 14 avril. 9h30 à 12h. CCI de Vaucluse 46 cours Jean Jaurès. Avignon. . Informations et inscriptions obligatoirement à effectuer sur https://www.vaucluse.cci.fr/

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Mardi 19 avril. 13h30 à 17h30. CCI de Vaucluse 46 cours Jean Jaurès. Avignon. Informations et inscriptions obligatoirement à effectuer sur https://www.vaucluse.cci.fr/

Pour plus d'information : Contact : Bénédicte Grégoire – CCI – Les Mardis de la Création
Tél : 04 90 14 10 32 – bgregoire@vaucluse.cci.fr

La CCI du Pays d'Arles interpelle les candidats à la présidentielle





Dans une lettre ouvertes aux candidats à la prochaine élection présidentielle, Stéphane Paglia, président de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) du Pays d'Arles a adressé un vibrant plaidoyer à la reconnaissance de son territoire. A cette occasion, il interpelle notamment le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

futur président de la République sur la réalisation de la LEO, ce contournement Sud d'Avignon, « fondamentale pour le développement du nord du Pays d'Arles ».

« Mesdames les candidates, messieurs les candidats à la présidence de la République, en tant que corps intermédiaire, le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie se tient, depuis toujours, aux côtés de l'État et de son plus haut Représentant, débute Stéphane Paglia, président de la CCI du Pays d'Arles, dans la lettre ouverte aux candidats à l'élection présidentielle 2022. À l'Appel de la France, nous nous sommes pleinement engagés dans le défi de la relance économique et de la réindustrialisation. Demain, ce défi sera vôtre et de nouveau, vous pourrez vous appuyer sur les CCI pour le déployer auprès des entreprises et au niveau des territoires. »

15 700 établissements représentant plus de 37 200 salariés

Rappelant ensuite les enjeux nationaux mis en avant par CCI France (investir massivement dans le développement des compétences des jeunes et des adultes, faire le choix d'une France d'entrepreneurs, développer le commerce de proximité pour reconquérir les centralités dans tous les territoires, engager dans le renouveau productif l'ensemble du tissu d'entreprises de l'industrie et des services à l'industrie, protéger les maillons clés de chaînes de valeur constituant des points forts de l'industrie française, transformer les conséquences de la crise sanitaire en atouts pour demain ainsi que soutenir l'internationalisation des PME) la CCI du Pays d'Arles a souhaité interpeller directement les candidats sur la situation de son territoire regroupant 15 700 établissements représentant plus de 37 200 salariés.

Un carrefour loin de la métropole marseillaise

« Territoire à l'ouest des Bouches-du-Rhône, s'étirant le long du Rhône depuis le Vaucluse au nord, jusqu'aux rives de la Méditerranée au sud, le Pays d'Arles se singularise par sa position périphérique par rapport à la Métropole Aix-Marseille-Provence et de carrefour entre l'Europe et le bassin méditerranéen ainsi que par la présence d'espaces naturels, agricoles et patrimoniaux d'exception, poursuit Stéphane Paglia en s'adressant au futur président de la République. Le Pays d'Arles est composé d'une trentaine de communes des Bouches-du-Rhône non rattachées administrativement à la Métropole Aix-Marseille-Provence. Profondément rural, le Pays d'Arles est un territoire de proximité pour ses habitants et son tissu économique. Le Pays d'Arles ne se vit pas en opposition avec la métropole marseillaise mais bien en complémentarité avec cette dernière. »

Une terre agricole, de nature, d'art de vivre, de culture et de patrimoine

« Stratégiquement placé au croisement de l'arc Italie-Espagne et de l'embouchure de la vallée du Rhône, le Pays d'Arles assure et assume un rôle de carrefour entre les nombreux flux humains et de marchandises en provenance ou à destination de l'Europe d'un côté et du bassin méditerranéen de l'autre. Territoire agricole, le Pays d'Arles l'est au plus haut point en multipliant les labels AOC, AOP, IGP, agriculture biologique… pour son riz, ses olives et son huile d'olive, son miel, son vin, sa viande de taureau et d'agneau, son foin de Crau, sa laine Mérinos… 60% de la production agricole du département y est ainsi réalisée. »

« Entre Provence et delta du Rhône, le Pays d'Arles abrite, entre autres, la dernière steppe aride protégée d'Europe constituée par la Plaine de la Crau, la plus grande zone humide de France avec la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Camargue et la chaîne des Alpilles, relief émergeant tel une île entre les plaines de la Durance et du Rhône. Arles, ses arènes, son théâtre antique, sa Tour Luma impressionniste en hommage à l'œuvre de Vincent Van Gogh et ses Rencontres Internationales de la Photographie qui fêteront cette année leur 53 e édition ; Saint-Rémy-de-Provence et son site romain de Glanum ; Tarascon et son château médiéval ; les Baux-de-Provence et son aura de plus beau village perché et fortifié de France… sont autant de témoignages de sa vitalité patrimoniale et culturelle… Tout ceci n'est qu'un aperçu de l'extraordinaire richesse du Pays d'Arles qui en fait un territoire aux enjeux multiples. Ce sont ces enjeux spécifiques, à dimension nationale, qui nous préoccupent et nous poussent à solliciter vos réponses. »

> **« Vous ne pouvez pas rester sourds aux inquiétudes du monde économique du Pays d'Arles. »**

La crainte d'un retour du projet de fusion entre le département des Bouches-du-Rhône et Aix-Marseille

« Une fois les échéances électorales passées, le projet de fusion entre le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence, mis en stand-by, pourrait, de nouveau, être débattu et servir de modèle d'organisation territoriale pour d'autres métropoles. Au-delà de la réforme institutionnelle, ce projet nous alerte sur l'impact d'une telle décision sur les entreprises du Pays d'Arles. Aujourd'hui, les services économiques rendus aux entreprises, la gestion des zones d'activités et la fiscalité foncière sont décidés par des collectivités territoriales qui sont au plus près d'elles, qui connaissent les réalités économiques et les spécificités du Pays d'Arles. Demain, qu'en sera-t-il ? Alors que la crise a révélé que la proximité dans les décisions politiques et fiscales était essentielle pour l'efficacité de l'action publique, vous ne pouvez pas rester sourds aux inquiétudes du monde économique du Pays d'Arles sur ce sujet. Pour vous, quel sera le devenir du Pays d'Arles, territoire de proximité, si ce projet de fusion se concrétise ? »

Au cœur des flux humains et de marchandises

« Trois infrastructures majeures, une déjà en activité et deux en devenir, vont jouer un rôle primordial dans le maintien et le développement de la position de carrefour économique du Pays d'Arles.

Le port de commerce quadri-modal d'Arles :

- les nombreux investissements effectués depuis que la CCI du Pays d'Arles le gère, lui ont permis de développer une expertise reconnue dans l'acheminement de marchandises non containérisées.

Deux objectifs pour l'avenir :

- en faire également un port à containers, véritable base arrière du Grand Port Maritime de Marseille,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

- positionner le port de commerce d'Arles comme un pivot de l'économie circulaire facilitant le report du fret sur les modes de transport massifiés du fleuve et du fer.

Des mesures allant dans ce sens ont été annoncées. Ces mesures s'inscrivent dans la durée. Même si elles ne sont pas figées, le principe qu'elles érigent, à savoir le développement des transports fluviaux et ferroviaires, doit être soutenu par toutes candidates et tous candidats à la fonction suprême. Quelle sera la place des transports fluviaux et ferroviaires dans votre politique des mobilités ? »

> **« La réalisation de la LEO est fondamentale pour le développement du Pays d'Arles. »**

Contournement d'Arles et soutien appuyé à la LEO
« Tronçon manquant entre l'Italie et l'Espagne, le contournement autoroutier d'Arles apparaît comme l'unique solution pérenne face au défi d'une mobilité efficiente et durable en Pays d'Arles. Certes, cela peut paraître contradictoire d'associer 'autoroute' et 'mobilité durable' mais la situation locale justifie cette association audacieuse. Il suffit d'avoir emprunté une seule fois l'actuelle RN113 à hauteur d'Arles pour comprendre sa dangerosité, les nuisances engendrées et la pression exercée sur le territoire par cet unique point de passage du Rhône à plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde. Les déplacements humains et de marchandises doivent s'effectuer de façon optimale et les conditions actuelles de circulation autour d'Arles ne le permettent pas. Seule sa réalisation, associée aux mesures en faveur du report vers les transports en commun et les modes doux, assurera une amélioration réelle et durable de la situation. »
« La réalisation des 13km de la Liaison routière Est-Ouest LEO permettant de contourner Avignon par le sud est fondamentale pour le développement du nord du Pays d'Arles. Par sa proximité avec Avignon, ce territoire bénéficie d'un dynamisme démographique, économique et touristique fort. La LEO permettra de soutenir cette croissance, de désenclaver les communes du nord des Bouches-du-Rhône et d'assurer une meilleure accessibilité aux infrastructures majeures de transport de l'agglomération avignonnaise telles que la gare TGV et celle de fret, le port fluvial ou l'aéroport. Vous le savez, la mobilité est un maillon fondamental de l'activité, qu'elle soit agricole, artisanale, industrielle, commerciale, tertiaire ou touristique. Une mobilité entravée fragilise tout un territoire, son économie et ses emplois, c'est pourquoi nous vous posons clairement la question. Quel soutien apporterez-vous à ces deux projets d'infrastructures, majeures, pour notre territoire ? »

> **« Créer au Nord du Pays d'Arles un 'Rungis' du Sud. »**

Attentes alimentaires et réindustrialisation en milieu naturel

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

« La CCI du Pays d'Arles fait partie des partenaires institutionnels et privés qui soutiennent le projet de Grand Marché de Provence de Châteaurenard. L'objectif est de créer, au nord du Pays d'Arles, un 'Rungis' du Sud qui associerait Marché d'intérêt national (Minà, producteurs locaux et transformateurs agroalimentaires. Le site est idéalement placé sur l'axe de la ligne de fret ferroviaire Perpignan-Rungis, à proximité du port de commerce d'Arles et des axes autoroutiers de la vallée du Rhône et de l'arc méditerranéen. Ce projet ambitieux est structurant pour le Pays d'Arles. Il contribuera au développement d'une filière agricole et agroalimentaire forte, aux bénéfices des habitants du territoire mais également de toute la France. Quel appui donnerez-vous à ce projet ? »

« Depuis des siècles, les habitants du Pays d'Arles ont appris à dompter la nature sauvage de leur territoire, à vivre avec les caprices du Rhône et à exploiter une terre exigeante mais généreuse. La Camargue doit affronter la réalité du changement climatique Depuis des siècles, la Camargue a été façonnée et le Rhône discipliné par l'Homme afin de permettre le développement d'activités économiques agraires, industrielles et touristiques. Face aux incertitudes, des questions se posent quant à son avenir : faut-il aller vers une re-naturalisation idéalisée ? Déconstruire ce que l'Homme a mis des générations à construire ? La sanctuariser dans son état actuel ? Assurer la continuité de son exploitation agricole et touristique par des aménagements spécifiques ?... Nous n'avons pas de réponses définitives à ces questions. »Notre rôle est de contribuer aux réflexions autour de l'avenir de la Camargue et de soutenir les entrepreneurs qui seront impactés par les choix qui seront faits. Les décisions finales, c'est vous, Mesdames et Messieurs, qui les prendrez en temps et en heure mais, quelles seront-elles ? »

« Le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) qui s'applique aux principales communes du Pays d'Arles va être révisé. Nous soutenons son objectif de protection des vies et des activités humaines face au risque d'inondation. Mais, ces dernières années des travaux d'aménagement et de sécurisation ont été menés. Des terrains qui, hier, étaient en zone de très forte vulnérabilité, sont aujourd'hui bien moins exposés. Nous appelons, donc, à ce que la révision du PPRI donne l'opportunité de libérer du foncier économique en Pays d'Arles, notamment dans les zones d'activités. Trois objectifs : répondre aux demandes d'implantation et de croissance des entreprises et créer, ainsi, des opportunités d'emploi pour les habitants du Pays d'Arles. En tant qu'acteur économique de l'emploi, la CCI du Pays d'Arles sait qu'une des composantes de la dynamique de la création d'emploi est la capacité des entreprises à s'investir dans un territoire. Aujourd'hui, il est difficile pour une entreprise de projeter son développement sur un Pays d'Arles sans foncier. Permettre au Pays d'Arles de prendre sa part dans la réindustrialisation de la France, soulager la pression sur la consommation des espaces naturels et agricoles et répondre aux attentes de la Loi Climat et Résilience et à ses objectifs de Zéro Artificialisation Nette en ciblant ce nouveau foncier économique de manière privilégiée sur les zones d'activités économiques. Nous vous interrogeons donc : comme les autres territoires français contraints par la nature, le Pays d'Arles doit-il, également, être contraint dans son développement économique ? »

Le Pays d'Arles, révélateur de la fragilité de l'économie touristique

« Grâce à la qualité exceptionnelle de son environnement naturel et patrimonial, le Pays d'Arles est complètement en phase avec les aspirations d'écotourisme, de tourisme expérientiel ou de 'slow' tourisme de la clientèle touristique et a pu, malgré la crise sanitaire, tirer son épingle du jeu. Cette réussite risque de n'être qu'illusoire si des solutions ne sont pas trouvées afin de rendre de nouveau les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

métiers liés au tourisme attractifs. Au sortir de la crise, les entreprises touristiques du Pays d'Arles sont fragilisées. Elles peinent, en effet, à recruter des travailleurs saisonniers, à leur trouver des solutions d'hébergement et éprouvent, également, les plus grandes difficultés à fidéliser leur personnel permanent. Les perspectives de reprise en sont, ainsi, profondément altérées. Cette problématique n'est pas spécifique au Pays d'Arles, mais elle y est, ici, particulièrement prégnante car le tourisme est un des principaux moteurs de l'économie locale. Comment comptez-vous vous saisir de cet enjeu primordial pour l'économie du Pays d'Arles ? »

« Voici en quelques paragraphes, mis en avant les principaux enjeux auxquels le Pays d'Arles sera confronté dans les années à venir et qu'il nous a paru nécessaire de porter à votre connaissance. Nous nous tenons, bien évidemment, à votre disposition si vous souhaitez échanger plus en avant sur ces questions et en serions honorés. La CCI du Pays d'Arles ne doute pas de l'attention, Mesdames les candidates et Messieurs les candidats, que vous apporterez à son territoire et nous vous en remercions par avance. »

La CCI Pays d'Arles aide les entreprises impactées par la crise en Ukraine

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Votre entreprise souffre des conséquences de la guerre en Ukraine ? Le réseau des Chambre de commerce et d'industrie (CCI) se mobilise et la CCI du Pays d'Arles vous ouvre les portes de sa cellule d'appui. Celle-ci a déjà aidé les entreprises par le passé, notamment celles qui ont été impactées par la crise sanitaire.

Pour ce faire, la CCI du Pays d'Arles prend en compte les difficultés que traversent les entreprises pour les conseiller et les accompagner au mieux grâce à des webinaires spéciaux ou encore des équipes mobilisées.

Toute information supplémentaire au 04 90 99 08 08 ou par mail à l'adresse celluleappui@arles.cci.fr

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

La CCI veut faciliter les synergies entre les entreprises vauclusiennes



La CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse vient de réunir près d'une quarantaine d'entreprises locales lors de sa dernière rencontre 'Synergies inter-entreprises'. L'événement, qui s'est tenu au Paradou Best Western à Montfavet, visait à proposer un atelier de détection pour les entreprises afin de devenir actrices de l'économie circulaire locale.
Cette démarche collaborative est mise en place dans le cadre d'un Programme territorial synergies inter-entreprises (PTSI) ayant pour objectif de « créer un vaste réseau d'entreprises multi-sectoriel créateur d'opportunités » ainsi que de « faciliter la coopération entre les acteurs des territoires par la mise en place de synergies aux bénéfices économiques, sociaux et environnementaux. Toutes les ressources, matérielles et immatérielles, sont concernées par ce programme (énergie, déchets, eau, expertise, logistique, services, infrastructures, etc.).

Promouvoir une économie circulaire
« Le monde économique est un acteur majeur pour réaliser les transformations nécessaires notamment en faisant évoluer le modèle économique des entreprises qui s'inscrivent de plus en plus dans une

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

logique d'économie circulaire, explique Dominique Damiano, membre titulaire de la CCI de Vaucluse et président de la commission 'Proximité, coopération territoriale et économie circulaire. Achats durables, éco-conception, écologie Industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, consommation responsable, allongement de la durée d'usage, recyclage, font partie des composantes de la transition écologique dans lesquelles les entreprises se sont engagées durant cet atelier. »

Une restitution pour concrétiser la démarche

Organisé en partenariat avec le Grand Avignon, Luberon Sorgues Entreprendre, la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse, ce premier rendez-vous était destiné à toutes les entreprises du territoire sauf celles du secteur tertiaire. Un atelier de restitution, avec les mêmes entreprises sera organisé en avril, afin de concrétiser la démarche.

Référent technique CCI de Vaucluse : Nathalie Duchozal, responsable 'Environnement et développement durable' au 04 90 14 87 30 – 06 15 32 26 52



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Elections CCI : la CPME veut poursuivre le travail avec ‘Energie positive’



Avec sa liste ‘Energie positive’, la CPME 84 entend poursuivre son action au sein de la CCI de Vaucluse. Son chef de file, Bernard Vergier, estime que son équipe a encore beaucoup à faire.

Bernard Vergier, président de la CCI sortant et chef de file de la liste CPME 84, le reconnait bien volontiers sa mandature n’a pas été de tout repos* : « notre mandat a été très perturbé. Malgré tout cela, nous avons déjà fait beaucoup, mais il reste encore tant de chose à faire. »
Une présidence en pointillé qui aura quand même permis de mener à bien « plusieurs grands projets, comme les acquisitions foncières au port du Pontet, l’accueil de la ligne aérienne Avignon-Anvers, l’optimisation du patrimoine foncier afin de générer de nouvelles recettes ou bien encore le lancement, cette année, de notre master de manager en ingénierie informatique spécialisation cybersécurité ». Un bilan que Bernard Vergier estime plutôt satisfaisant malgré les circonstances.
« N’oublions pas non plus le travail que nous avons aussi réalisé avec la CPME 84 pendant la crise sanitaire, insiste le patron de la première organisation patronale du département. Rare ont été les structures à avoir été aussi actives durant cette période, que ce soit au profit de nos adhérents que des non-adhérents. Il faut soutenir et protéger les entrepreneurs comme nous l’avons fait. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

C’est donc cette volonté de service que la CPME souhaite étendre encore davantage à l’occasion de la prochaine mandature de la CCI de Vaucluse.

Au plus près du territoire
Pour renforcer cette offre de service, la liste ‘Energie positive’ souhaite une CCI au plus près des territoires en poursuivant le développement d’une présence sur le terrain. « Nous avons déjà mis en place 39 conseillers techniques sur le territoire de Vaucluse, explique Bernard Vergier. Avec les élus et les agents territoriaux, il y a près de 120 personnes présentes dans tout le département. Mais nous devons en faire encore plus en déployant les offres de la CCI sur l’ensemble du territoire et des zones d’activités. »
« Nous devons aussi porter davantage la voix des entrepreneurs locaux auprès des maires, des collectivités, des élus et des pouvoirs publics en général. »

Formation, équipements gérés & transition
Côté formation, le programme de la liste CPME annonce vouloir faire entrer le campus de la CCI dans l’ère du numérique, développer la formation des entrepreneurs et surtout renforcer l’adéquation de l’offre aux besoins réels du département.
Autres projets : développer le trafic fluvial en aménageant le port fluvial du Pontet grâce au foncier récemment acheté ainsi que préserver l’activité de l’aéroport d’Avignon en misant sur ses activités périphériques.
L’accompagnement des entrepreneurs vers la transition écologique et celle des commerçants vers la transition numérique (click and collect, e-commerce…) figurent également au centre des préoccupations des 34 candidats de ‘Energie positive’.
« La sécurité des commerces et des zones d’activités constitue aussi un enjeu majeur pour nous, complète Bernard Vergier. Il y en a marre d’être vandalisé ou cambriolé. »

Une maison pour les entrepreneurs
Au final, la liste CPME ambitionne de faire des sites de la CCI des lieux ‘sources’ ouvert à tous les entrepreneurs locaux. « La CCI, c’est la maison des entrepreneurs vauclusiens. C’est notre maison. Elle doit permettre d’améliorer l’accompagnement juridique des entreprises, venir en appui lors du recrutement, de la transmission… Nous devons aussi organiser des salons de l’emploi pilotés par la Chambre ou bien encore développer la prévention des difficultés des entreprises en lien avec les acteurs locaux comme le Pôle de prévention du tribunal de commerce, le CIP, l’Apesa ainsi que les fédérations et les organisations professionnelles. »

> **« Je ne serais pas candidat. »**
>
> *Bernard Vergier*

Atteint par la limite d’âge, Bernard Vergier rappelle « qu’il ne sera pas candidat mais que les membres

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

de la liste m'ont désigné chef de liste à l'unanimité. »
« Je ne vois pas qui, en dehors de Bernard, pouvait porter cette liste, explique Hervé Belmontet présent sur la liste en 'Services 2'. C'est une locomotive et il a l'expérience de la CCI et du terrain. »



Denis Lainé, Bernard Vergier, Marie-Pierre Ghirardini et Hervé Belmontet.

Miser sur l'expérience
« Le préfet de Vaucluse nous l'a répété, souligne Bernard Vergier. La CCI c'est une institution qu'il faut respecter. Il s'agit de ne pas faire n'importe quoi. C'est pour cela qu'il faudra des formations pour ceux qui seront élus afin qu'il puisse mener au mieux leurs missions. »
L'enjeu est de taille car les 'péripéties' de la dernière mandature ont grandement fragilisé la chambre consulaire vauclusienne qui pourrait être perdre son autonomie au profit de la CCI de région.
« Il faut faire attention, s'il y a les mêmes problèmes d'ego, la CCI on l'a perd dans l'année, prévient le chef de file de la CPME 84. Nous devons donc impérativement continuer à préserver notre outil de proximité au plus près des besoins et des difficultés des entreprises. C'est pour cela qu'il faut partir avec

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

une base solide regroupant une équipe de candidats issus à la fois de la nouvelle génération et de dirigeants d'expérience, insiste Bernard Vergier. Il faut de l'expérience ! Car se lancer sans rien connaître ce sera mauvais pour l'économie vauclusienne. »
Conscient de l'importance du scrutin, ce dernier estime « qu'il y a des bons partout » et qu'il aimerait « que l'on se rassemble pour travailler ensemble ». Notamment avec l'industrie ? « L'industrie est importante pour le Vaucluse », glisse-t-il comme un appel du pied. En prévision de la constitution d'une future majorité ?

Un scrutin numérique inédit
Pour la première fois, ce scrutin se déroulera de manière entièrement dématérialisé. Un mode d'expression numérique inédit, dont on ne connaît pas encore le potentiel de mobilisation. Lors du vote de 2016, le taux de participation s'était élevé à 16,80% et à 8,57 % pour le vote d'octobre 2010.
« En principe, cela sera plus facile de voter, explique Hervé Belmontet. En tout cas, nous espérons que la permette une meilleure mobilisation des entrepreneurs du département. »
Une élection qui débutera le mercredi 27 octobre prochain pour s'achever le mardi 9 novembre à minuit. Auparavant, les représentants des 34 000 entreprises du département rattachés à la CCI 84 auront reçu le du matériel de vote contenant les instructions nécessaires pour le vote électronique et notamment les codes ainsi que les catégories et sous-catégories dans lesquels les ressortissants consulaires doivent voter.
Enfin, le dépouillement du scrutin et la proclamation des résultats auront lieu lors d'une séance publique qui se tiendra en préfecture le mercredi 10 novembre à 9h.

Retrouvez ici la totalité des candidats des 3 listes présentes ainsi que la candidature unique de Michel Verlaine (voir commerce 2)

**Elu au bénéfice de l'âge en novembre 2016 après s'être allié avec l'Ucav (Union des commerçants de Vaucluse) pour obtenir la moitié des 34 sièges de l'assemblée consulaire, le président de la CPME 84 avait vu son élection confirmée quelques semaines plus tard par le Tribunal administratif de Nîmes avec le rejet des 3 recours intentés par la liste concurrente de l'UP-Medef.*
En 2018, c'est le préfet de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui a suspendu l'ensemble des membres titulaires, des membres associés et des conseillers techniques de la CCI de Vaucluse en raison des problèmes de gouvernance (notamment sur les questions budgétaires). La Chambre étant alors placée sous tutelle préfectorale avec une gestion assurée par une commission provisoire composée de trois membres des CCI de Vaucluse et de région.
Puis une nouvelle élection, à nouveau remportée par la liste de la CPME alors seule en lice, s'est tenue en octobre 2020.
Enfin, la démission d'une partie des membres du bureau au cœur de l'été que nous venons de passer a entrainé l'élection, début septembre, d'un nouveau président : Hervé Belmontet, membre de la CPME 84 et fidèle de Bernard Vergier qui assure le suivi des affaires courantes consulaires jusqu'à l'élection d'ici un mois.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Distribution d’autotests aux étudiants de la CCI Vaucluse



Le préfet du Vaucluse, le directeur de la délégation départementale Agence régionale de santé Paca et la Croix Blanche sont allés dernièrement à la rencontre d’étudiants majeurs du campus de la CCI Vaucluse. L’occasion de distribuer des autotests, de sensibiliser sur la vaccination, mais également d’échanger avec des étudiants du BTS diététique et du Brevet préparateur en pharmacie mobilisés pendant la crise sanitaire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

A date du 2 juin, 200 000 personnes ont reçu une première injection du vaccin contre la covid-19, soit prés de 36% de la population. Depuis le 31 mai, le gouvernement ouvre la vaccination à l'ensemble de la population âgée de plus de 18 ans. En Vaucluse, cette ouverture s'accompagne d'une hausse de 40% des doses du vaccin Pfizer, soit 4 095 flacons disponibles. A compter du mercredi 2 juin, le grand centre de vaccination à vocation départementale situé à Avignon-Montfavet renforce son accueil, élargit ses horaires d'ouverture en soirée et ouvre également le dimanche pour un fonctionnement du lundi au dimanche de 8h30 à 20h. Désormais, les prise de rendez-vous dans ce centre se prennent uniquement en ligne sur les plateformes sante.fr ou maiia.fr. Pour toute demande de renseignement d'ordre général, les usagers peuvent contacter la plateforme nationale au 0 800 009 110.

D'autre part, deux centres de vaccination supplémentaires seront déployés dans le département : les centres de vaccination éphémère de Courthézon et de Camaret-sur-Aygues, ouvert lors du week-end de l'ascension, seront pérennisés (ouverture du centre de Courthézon à compter du 31 mai de 9h à 13h et 14h à 18h et celui de Camaret courant juin). Le département du Vaucluse compte donc désormais 21 centres de vaccination.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Photo: préfecture du Vaucluse

L.M.